

CONFORMITE DES ORDONNANCES

La norme NF EN ISO 15189 définit les exigences particulières concernant la qualité et la compétence, pour les laboratoires de biologie médicale. Tous les laboratoires doivent aujourd'hui avoir apporté la preuve de leur entrée dans la démarche d'accréditation et devront d'ici 2020 être accrédités sur l'ensemble de leur activité.

Selon la norme ISO 15189, chaque ordonnance acceptée par le laboratoire doit être considérée comme un contrat entre le laboratoire et le prescripteur et elle doit préciser les informations nécessaires afin de garantir une analyse et une interprétation des résultats appropriées.

Quelles informations doivent figurer sur la feuille de prescription?

Le premier niveau d'exigence est celui du **Code de la Santé Publique**, bien connu des prescripteurs, qui précise simplement qu'une ordonnance doit être lisible, rédigée en français, datée, signée et comporter l'identification du praticien (**Art. R4127-76 CSP**). Dans la très grande majorité des cas, ces exigences sont bien respectées. La lisibilité des prescriptions manuscrites restant cependant un point sensible, source de nombreuses erreurs d'exécution.

Mais au Code de la Santé Publique se rajoute aujourd'hui un second niveau d'exigence relatif à la **Norme ISO 15189**. C'est ici que les choses se compliquent... En effet cette norme précise un nombre très important de renseignements qui doivent tous figurer sur la prescription, et ce dans le but d'améliorer la qualité et la sécurité de nos prestations de biologie. **Dans votre pratique courante, seule l'aide d'un logiciel de gestion des patients peut permettre aujourd'hui de rédiger des ordonnances conformes sans que cela soit excessivement chronophage.**

Si vous êtes déjà utilisateur d'un logiciel à votre cabinet, ce courrier vous fournit une liste exhaustive des items à paramétrer sur votre ordonnance type (n'hésitez pas à vous faire aider par votre

fournisseur de logiciel pour réaliser le paramétrage).

Si vous n'êtes pas encore informatisés : nous espérons que ce courrier pourra vous convaincre de la nécessité aujourd'hui de tels outils... Et du gain de temps qu'ils occasionnent.

Liste des informations nécessaires à une prescription conforme

Concernant le PATIENT

- **NOM DE NAISSANCE** (Le nom marital est facultatif) = Nom de jeune fille pour les femmes mariées
- **PRENOM**
- **SEXE**
- **DATE DE NAISSANCE**
- **ADRESSE**
- **IDENTIFIANT UNIQUE** : NIP pour les établissements de soin, à défaut N° Sécurité sociale pour les patients de ville.

Concernant le PRESCRIPTEUR

- **NOM** ou **l'identifiant unique du prescripteur** (N° ADELI, N° RPPS)
- **DESTINATAIRE DU COMPTE-RENDU** (si différent)
- **ADRESSE, TELEPHONE** a minima (Fax, adresse mail sécurisée, service si disponibles).

Concernant les EXAMENS

- **TYPE D'ECHANTILLON PRIMAIRE** (sang, urine, selles, phanère...)
- **SITE ANATOMIQUE** le cas échéant (Cuir chevelu, pli inguinal, main gauche...)
- **NATURE DES EXAMENS PRESCRITS** (NFS, ionogramme...)
- **INFORMATIONS CLINIQUES PERTINENTES** concernant le patient et la prescription, pour la réalisation de l'examen et l'interprétation des résultats (suspicion GEU, fièvre 40°C, suivi traitement HBPM, contrôle vaccination, poids pour la clairance...).

Concernant la PRESCRIPTION

- **DATE**
- **SIGNATURE**

Exemple d'une ordonnance conforme

Dr Pierre Durand
135 Avenue Casimir
92600 Asnières-sur-Seine
Tel : 01 42 95 94 32
92350067

Mr Xavier Dupond, sexe : M
Né le 04/04/82
49 rue du Bac
92600 Asnières-sur-Seine
SS : 1 82 04 86 202 088 59

le 18/02/15

Faire réaliser sur prélèvement sanguin veineux :

- NFP, VS
- CRP
- D Dimères
- Troponine
- BNP



Renseignements cliniques : Patient essoufflé présentant des douleurs thoraciques

Quels sont les risques d'une ordonnance non conforme ?

IDENTIFICATION DU PATIENT :

- Exécution d'une prescription pour le « mauvais » patient.
- Création du dossier patient avec des erreurs sur son identité.
- Défaut de transmission des résultats au patient

PRESCRIPTEUR :

- Retard ou défaut de transmission des résultats au prescripteur s'il est mal identifié ou s'il n'y a pas les coordonnées

EXAMENS :

- Exécution d'examens erronés car peu lisibles
- Réalisation d'un examen dans liquide/sécrétion/site anatomique erroné

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES :

- Mauvaise interprétation des résultats d'examens
- Non prise en compte de situations d'urgence

DATE et SIGNATURE :

- Exécution d'une ordonnance qui n'a plus d'indication médicale pertinente.
- Exécution d'une ordonnance falsifiée

Nous vous remercions par avance de votre implication dans cette démarche visant à améliorer la qualité et la sécurité de nos prestations de biologie médicale et donc la prise en charge de nos patients.